



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sécurité européenne

Question au Gouvernement n° 431

Texte de la question

SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anna Pic.

Mme Anna Pic . Hier, nous nous sommes retrouvés ici même à la demande du groupe Socialistes et apparentés pour débattre de la situation en Ukraine et de ses conséquences sur la sécurité en Europe. Nous sommes tous convenus que les grands équilibres de ces quatre-vingts dernières années disparaissaient sous nos yeux, que le monde se recomposait et que nous ne pouvions plus reporter à demain l'urgente nécessité de penser en Européens la sécurité collective de l'Europe.

Nous l'avons tous dit, ou presque : nous devons repenser notre défense nationale et la sécurité commune européenne, augmenter les moyens, trouver des nouveaux outils pour soutenir la résistance ukrainienne et relever les nouveaux enjeux de défense.

Ce que nous n'avons pas bien compris en revanche, c'est la façon dont nous procéderions et dans quel délai. Quelle nouvelle répartition des compétences entre l'UE et l'Otan souhaitons-nous ? Qu'est-ce qui relève du domaine intergouvernemental, de la Commission ou d'accords stratégiques bilatéraux ? Quelle impulsion de la France pour faire vivre le E de la base industrielle et technologique de défense européenne ? L'assouplissement du pacte de stabilité permettra-t-il de financer le remplacement des hommes du Commandement des forces des États-Unis en Europe par des hommes appartenant à des forces européennes ?

En effet, après la décision de Trump, intervenue la nuit dernière, de geler l'aide américaine à l'Ukraine et à quelques heures de son discours sur l'état de l'Union, il n'est plus minuit moins le quart mais moins une : nous avons besoin de précisions et d'actions concrètes. Nous avons besoin de réponses.

La simple révision de la revue nationale stratégique dans les couloirs du ministère des armées ne suffira pas ; nous devons avancer la révision de la loi de programmation militaire, initialement prévue en 2026, car le temps s'accélère.

Quelles seront les orientations de notre effort ? Comment s'articulera-t-il avec ce qui relève de l'Otan, de la Commission européenne et du domaine intergouvernemental ? Vous engagez-vous à lancer rapidement le chantier de révision d'une LPM déjà caduque ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des armées.

M. Sébastien Lecornu, *ministre des armées* . La plus belle force d'une armée, c'est le courage de ses soldats - heureusement que le vice-président américain a corrigé ses propos à ce sujet. Je veux saluer la mémoire des

quelque 600 soldats français morts pour la France depuis la fin de la guerre d'Algérie : ils méritent notre respect et celui de nos alliés. Nous respectons les vétérans de tous les pays alliés ; nous entendons bien que nos propres vétérans soient respectés. *(Les députés ainsi que Mme Sophie Primas, ministre, se lèvent et applaudissent. - Les autres membres du gouvernement se lèvent également.)*

Cela étant dit, votre question est juste et légitime. Débuté en 2015, à la suite des décisions du président Hollande et du ministre Le Drian aux lendemains des attentats, le réarmement français s'est accéléré depuis 2017 et le nouveau contexte stratégique nous impose de forcer encore le pas.

Premier commentaire : la revue nationale stratégique constitue un exercice important. Demandée par le groupe socialiste au Sénat, en particulier par le sénateur Temal, elle permettra de documenter toutes les stratégies de contournement de la dissuasion nucléaire française : menaces hybrides, actions dans le champ informationnel ou cyber, manipulations de l'information ou des flux énergétiques. La Russie étant en train de réinventer la guerre, rien ne serait pire que de remettre beaucoup d'argent public pour se préparer à gagner la guerre d'hier et non celle de demain.

Pour cela, le travail ne doit en effet pas être mené dans les couloirs du ministère des armées, mais dans les commissions parlementaires, toutes les commissions et non seulement celle de la défense, dans les deux chambres, avec les think tanks et l'ensemble du monde stratégique, sous peine de passer à côté du bon diagnostic, qui portera sur des questions civiles plus encore que sur les seules questions militaires.

Enfin, il convient évidemment d'atteindre plus rapidement nos cibles capacitaires, dont certaines avaient été fixées à 203. Cela vaut aussi bien pour l'armée de terre que pour la marine nationale et l'armée de l'air. Nous aurons l'occasion d'y revenir en commission de la défense. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Anna Pic.

Mme Anna Pic . Vous savez à quel point le travail parlementaire sur les questions de défense nous importe. Nous avons déposé de nombreux amendements sur le sujet. Nous sommes parvenus à repousser au 2 avril la date de la revue nationale stratégique, initialement prévue le 14 mars. Il nous faudra plus de temps. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Anna Pic](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 431

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mars 2025